



offre agrorésédas - bizet/2024/02 - mat+si+les marneurs

note d'intention

offre service - 12/03/2025

mission complète d'auteur de projet pour la construction d'un pôle d'agriculture urbaine

**mat+si+les marneurs
a+ concept / verhelest / A tech / coseas**

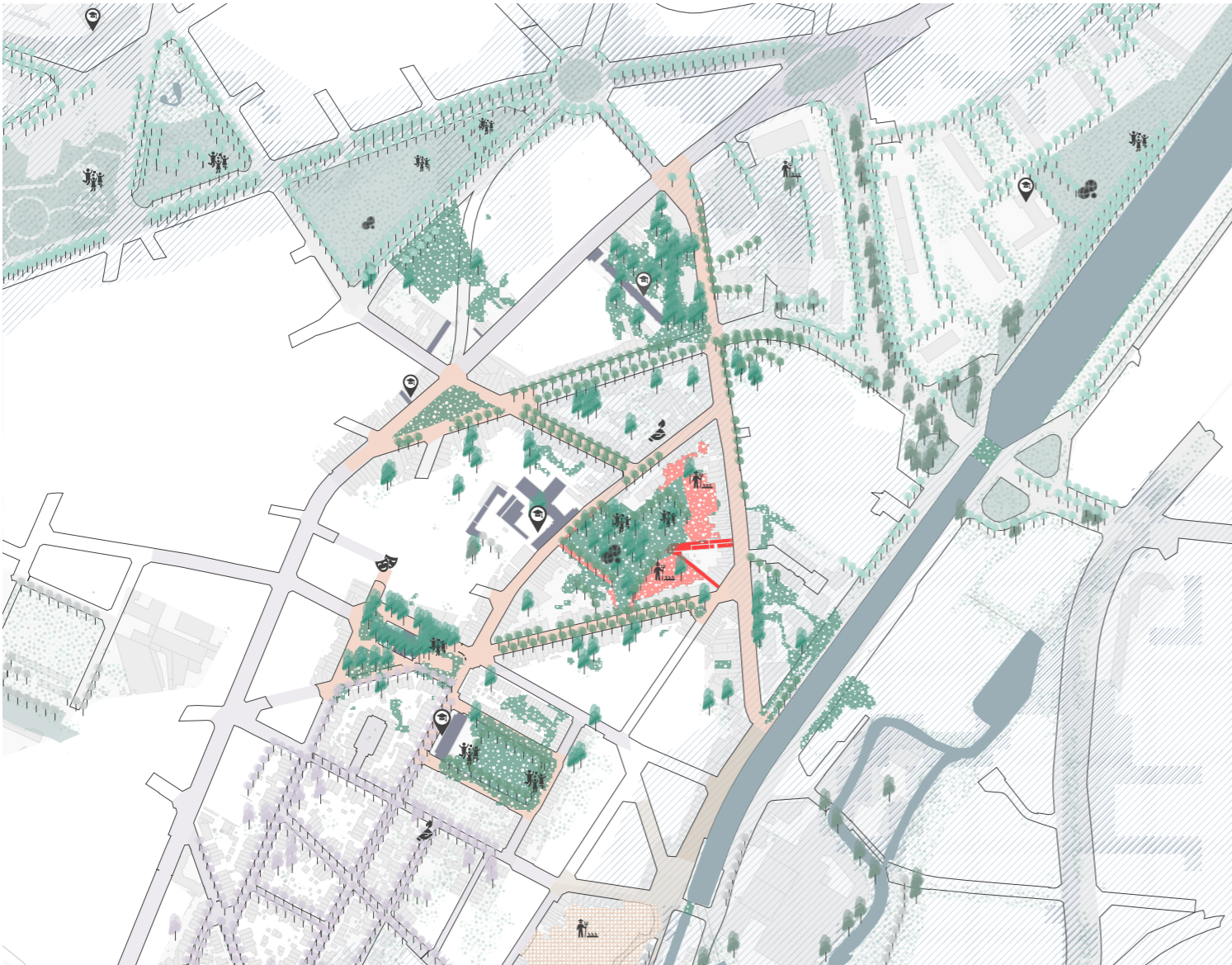
Entre paysage et architecture, le projet présenté ici s'articule autour de la création d'un pôle social sur le thème de l'agriculture urbaine à Anderlecht.

- une implantation intégrée et respectueuse : le projet marque son intervention dès son entrée et tisse des liens avec le contexte environnant grâce à l'ouverture d'une ruelle piétonne depuis la petite rue du moulin et la création d'une série de placettes urbaines, le tout desservant des potagers urbains en lisière du parc des Résédas.

- une mise en valeur du nouveau bâtiment : le projet est construit de manière à marquer un repère urbain grâce à la construction d'un étage en construction légère en fond de parcelle et d'une architecture "symbole" emblématique du thème de l'agriculture.

- une architecture fonctionnelle et flexible : regroupant l'ensemble des fonctions en un pôle social tel un "condensateur social". Les espaces flexibles permettent une adaptabilité des événements et fonctions qui s'y déroulent.

- une architecture respectueuse de l'environnement : le nouveau bâtiment vient s'inscrire dans l'existant afin de limiter les démolitions et d'augmenter la perméabilisation des sols. De plus il est centralisé autour d'une serre bioclimatique, espace tampon régulant l'ambiance intérieure du bâtiment et permettant une diversité d'activités. Enfin, l'accent est mis sur le réemploi et l'usage de matériaux biosourcés respectueux de l'environnement et des occupants.



Un parc entre trois figures paysagères

Un projet qui dialogue avec le grand paysage du Park System

> *Un équipement pour le quartier*

La ville-jardin
Le projet se raccroche d'abord à un tracé historique, à l'interface entre la chaussée de Mons et le canal de Charleroi, ancien petit bourg d'Aa, qui s'est urbanisé progressivement à l'arrivée des industries. Il est également bordé par l'opération de logement de la SLRB qui suit l'héritage de la cité-jardin de la Roue via la rue de la Sympathie qui n'a jamais été complètement réalisée. Le parc des Résédas, ancien terrain agricole fait alors partie prenante d'un réseau d'espaces communautaires végétalisés, dont les typologies s'étalent de la plaine bordée d'arbres aux Pocket-Parcs en projets (site de l'école Marius).

> *Un relai agricole local*

La vallée alimentaire
Le projet s'inscrit dans un réseau agricole bruxellois florissant. Le Neerpède étant historiquement un pôle paysan d'importance à l'échelle régionale. La présente commande positionne le projet comme un relai local pour le quartier, géré et investi par les associations et organismes engagés dans l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'alimentation durable (Figure 2).
De ce fait, il nous semble important que le projet communique les valeurs portées par ces acteurs : avoir les mains dans la terre, réinvestir dans et pour un sol sain, cultiver le vivant, tout en développant le lien social. Il nous semble important de proposer un projet au programme précis de sorte qu'il complète l'offre proposée au sein du CQD Bizet et réponde à un réel besoin des habitants de la commune d'Anderlecht. De ce fait il sera durable, appropriable et entretenu sur le long terme.

> *Un signal pour le parc*

La vallée équipée
Enfin, l'urbanisme des années 50 à Anderlecht a généré une morphologie de type ouvert, celui du 'Park System' (des logements Etrimo au parc du Neerpède) séparant les mobilités et les fonctions, intégrant le parc et le végétal comme facteur d'amélioration de la qualité de vie en ville, pour les loisirs. Ces espaces verts, comportent souvent une qualité écologique et esthétique limitée du fait de la plantation d'espèces horticoles et de la gestion intensive des milieux.
Le projet choisit par son implantation en fond de parcelle, de marquer un signal, et d'activer le parc des Résédas. Il propose une vision ambitieuse de restauration des espaces plantés en reformant une lisière et une diversité des milieux écologiques et des modes de gestion..

Un projet pré-existant

> *point de vue urbain*

Les jardins ceinturant le parc permettent d'offrir 3000 m² de terres potagères.
D'un point de vue architectural, le parcellaire bâti du projet est constitué de deux entrepôts mitoyens communiquant en intérieur d'îlot, construits aux alentours des années 1945.
Le premier bâtiment situé au 11, petite rue du Moulin est composé d'une maison mitoyenne d'un étage et d'un entrepôt de 35 m de long (158m²) qui communique directement avec le parc des Résédas. La maison mitoyenne existante présente une architecture ordinaire.
Le deuxième bâtiment situé au 143, rue Walcourt est composé d'entrepôts mitoyens (567m²) en intérieur d'îlot. Ceux-ci sont implantés à des distances respectives de 17 m et 37 m du front bâti arrière.
L'ensemble de la parcelle est totalement bâti et présente un taux d'imperméabilisation de 100%. Tous ces bâtiments sont construits avec un système de poteaux poutres en béton armé imbriqués dans les murs mitoyens en briques. Ils sont tous composés de toitures plates en dalle béton. Le sol est entièrement composé de dalles béton posées sur un lit de sable. Ce système constructif dont l'état est variable peut être aisément consolidé et conservé suivant la nécessité du nouveau bâti, et comme trace du passé du site dans l'aménagement paysager.

> *point de vue de la programmation*

Les différents rapports du volet social du CQD Bizet ont mis en avant une série d'équipements sociaux axés sur le thème de l'agriculture urbaine absente dans le quartier. Ainsi, en plus d'un lieu central et fédérateur pour le quartier voici les équipements manquants : une épicerie sociale disposant d'un stockage adéquat ; une cuisine collective et son stock pouvant être utilisée comme lieu de transformation des produits du verger mais également prêtée aux écoles alentours et autres acteurs locaux ; des ateliers permettant une diversité d'usages ; des bureaux pour les divers partenaires gérant les activités. Concernant les jardins, la proposition intègre des potagers collectifs et une parcelle maraîchère professionnelle. Tous ces aspects programmatiques pourront encore largement évoluer lors des ateliers de participation mis en place par l'équipe lors de l'avant-projet.
Dans le cadre du processus participatif il conviendra d'identifier les différents partenaires sur lesquels s'appuyer pour développer à la fois un projet partagé mais également réaliste en terme de gestion / de gouvernance / de responsabilité. Voir le schéma, qui dresse une première arborescence des potentiels partenaires et acteurs à convoquer pour ce projet.



L'accroche au parc, vue du garage



Le verger du collectif la Roue



L'entrée vue du carrefour rue de la Sympathie



Les potagers sur la parcelle du Foyer Anderlechtois



le réseau des lieux et acteurs fédérés autour du projet



1. nouvelle entrée au parc
2. ruelle piétonne
3. placette
4. pôle social / serre bioclimatique
5. parc existant
6. potager professionnel
7. potagers collectifs
8. serre productive
9. lisière productive et régénérative
10. haies champêtres
11. jardins de pluie
12. forêt-jardin
13. accès livraisons et pompier

implantation et paysage

Stratégie paysagère et parti pris

Le projet a pour ambition de s'appuyer sur la valorisation du paysage existant à travers plusieurs axes dont :

> *Traiter l'interface entre l'espace public et les parties privatives* en une lisière productive avec l'enjeu de réintroduire les espèces comestible en ville.

> *Développer et renforcer l'écologie et la biodiversité, densifier les espaces plantés, proposer d'autres formes de cultures* (ex : la forêt-jardin).

Le parc existant se distingue par la présence de grands sujets arborés qui forment une belle canopée centrale. Cependant, le parc souffre d'une gestion intensive du sous-bois, la plantation de différentes strates végétales favoriserait les services écosystémiques, la fraîcheur estivale, l'offre d'habitats pour la faune, etc.

Laisser le sauvage réinvestir les lieux participe au maintien d'un écosystème vivant et productif.

> *Un projet évolutif qui s'installe sur un socle sain*

Le site présente une pollution du sol qui ici correspond à l'épaisseur du remblais sur environ 30 cm. Le projet propose d'investir dans la restauration des sols vivants pour le long terme et cela passe par un assainissement de celui-ci. Il est donc prévu une excavation partielle afin d'évacuer le remblais pollué et permettre ainsi la pratique maraîchère, la plantation d'espèces potagères ainsi que leur consommation.

> *S'appuyer sur l'existant et faire avec*

Le projet s'appuie sur les tracés des murs et fondations existantes au maximum et tente de réinvestir ces lieux. Le projet tient une ambition de minimalisation de la production de déchets de démolition et réintègre ceux-ci dans le projet comme revêtement de sol ou objets ludiques.

> *S'accrocher avec un nouveau pôle social*

Le lien entre l'architecture et le paysage est crucial et prend tout son sens grâce à l'implantation des fonctions et la création d'un nouvel espace public qualifié qui permet le développement d'espaces publics en cascade - du parc à la rue.

1. Marquer une nouvelle entrée du parc
 - une entrée végétale non bâtie
 - un portail d'entrée coloré, balise déclinée à travers les différents accès du site
 - un portail sectionnel sécurisé

- espace pique-nique
- 24 parcelles de 20 m²
- récupération de l'eau de pluie
- stock outil

2. Vue sur les potagers
 - espace semi-public
 - zone de détente

8. Serre productive, horticole
 - pépinière
 - stock à outils
 - distribution

3. Activer le parc
 - création de placettes ouvertes sur le parc
 - percer les murs des potagers
 - mur ludique

9. Une lisière productive, régénérative
 - préserver des espaces refuges
 - installer un gradient écologique et différents milieux, ouvert à fermé

4. bâtiment signal

10. Créer une interface agricole
 - des haies champêtres comestibles

5. S'appuyer sur l'existant et donner de la valeur au parc
 - Réinvestir le fond du parc
 - réutiliser les chemins existants
 - valoriser l'accès

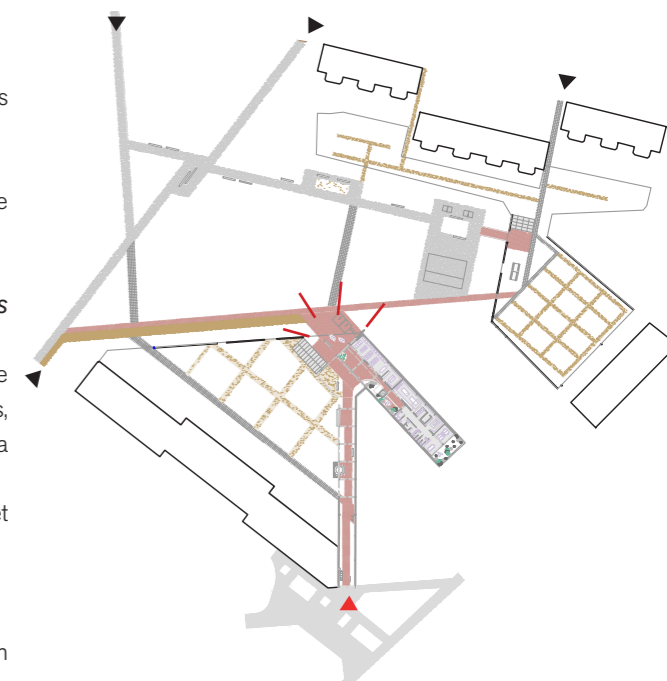
11. Suivre le tracé de l'eau de pluie
 - Intégrer la gestion de l'eau de pluie du bâti et du jardin
 - Rafranchir
 - Viser le zéro rejet aux égouts
 - Ouvrir l'effet de couloir de la parcelle d'entrée, l'équiper

6. Potager professionnel
 - ouverture des murs
 - stock outil
 - récupération de l'eau de pluie
 - un pôle agricole expérimental

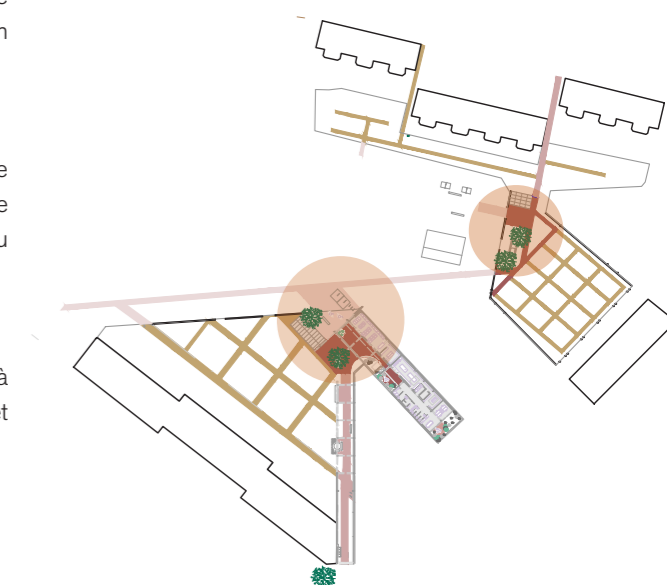
12. Forêt-jardin
 - diminuer l'entretien et favoriser la biodiversité
 - laisser faire le sauvage
 - meilleure productivité

7. Potagers collectifs
 - mur ludique
 - murs à pêches

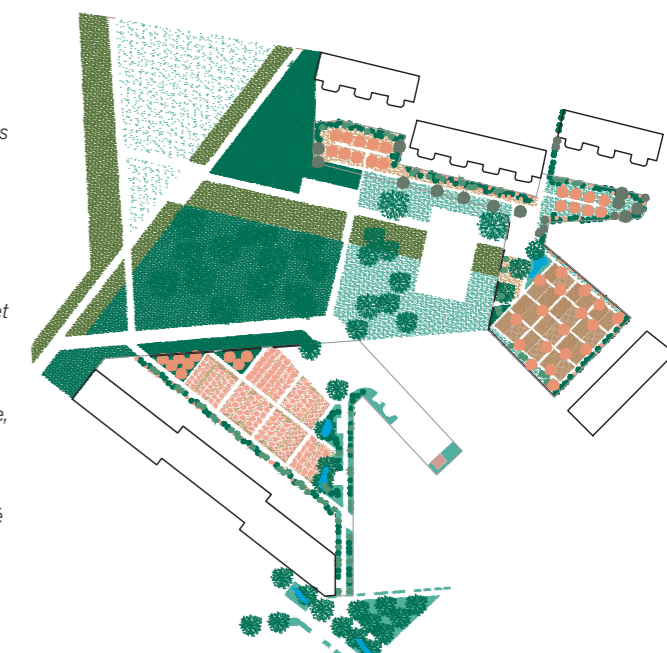
13. accès secondaire et technique
 - accès exceptionnel livraison



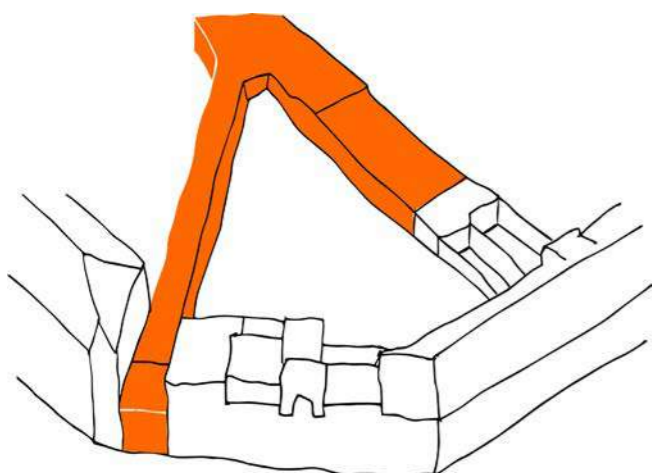
nouveaux espaces publics : entrée, venelle, placettes



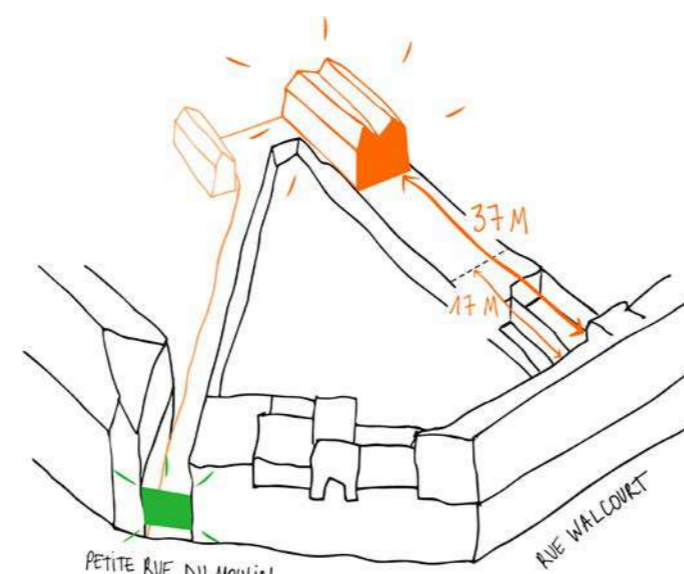
deux pôles agricoles distincts : professionnel et collectif



une gradation écologique dans la lisière



bâti existant



bâti projeté

2/ entre paysage et architecture - urbanité



une nouvelle entrée vers le parc - grille sectionnelle



des placettes - connexion avec le parc existant et les différents programmes

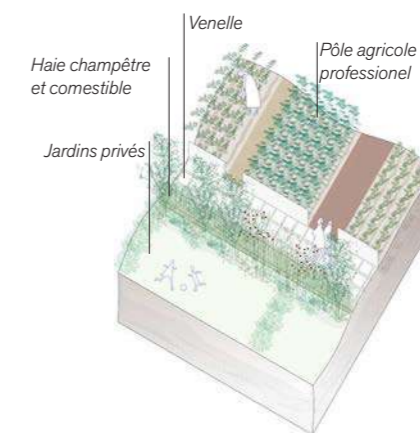
offre agrorésédas - bizet/2024/02 - mat+si+les marneurs



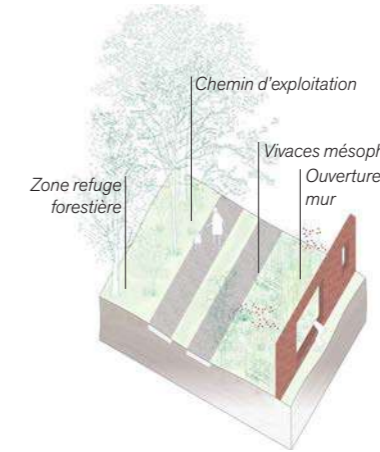
accès piéton au pôle social ouvert sur l'agriculture professionnelle



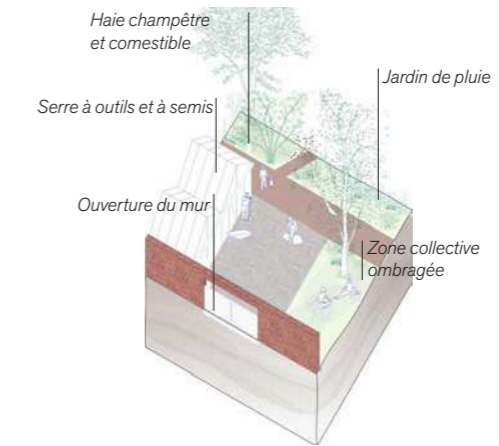
placette du pôle agricole collectif - entre les potagers collectifs existants et nouveaux



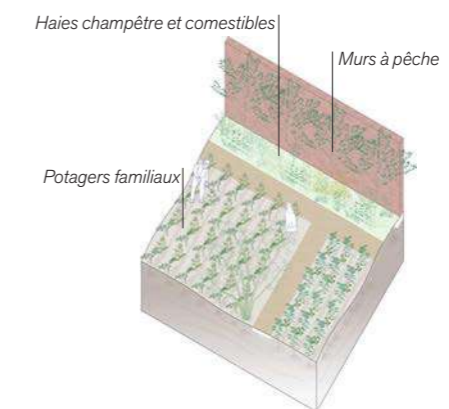
La haie champêtre et comestible à l'interface avec les jardins privés



L'espace refuge à l'interface avec le parc



Le pôle collectif autour de la serre à outils



Les potagers familiaux et murs à pêches



R-urban Michigan, agriculture professionnelle



Potagers du jardin botanique de Meise



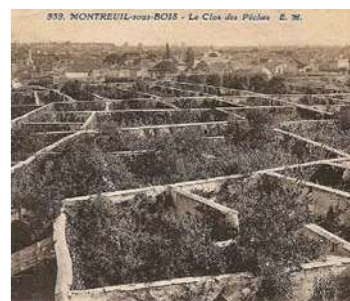
Carré Tillens par Bruxelles Environnement



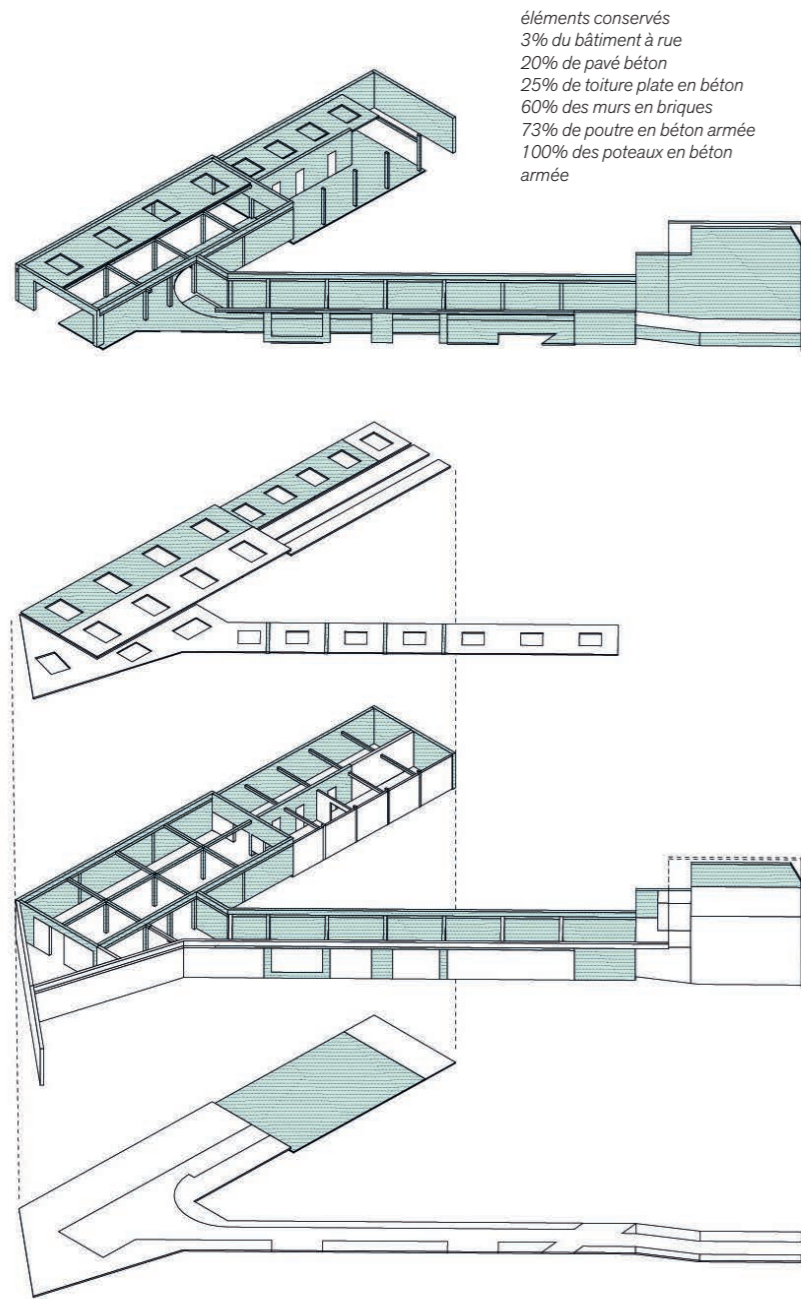
Potagers collectif du chant des cailles



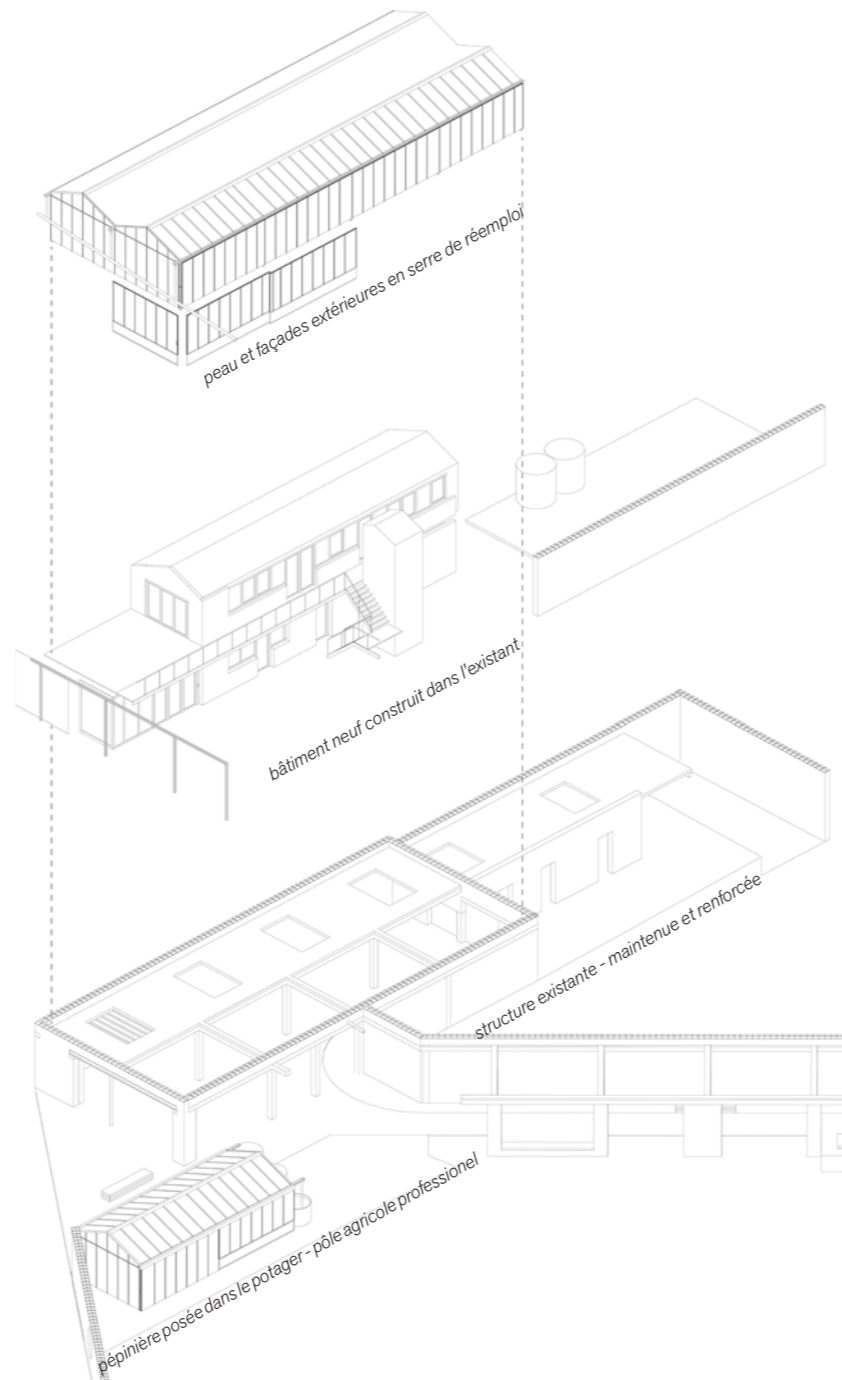
La forêt-jardin ou food forest



Les murs à pêches de Montreuil



Eléments existants conservés



Ossature de la serre bioclimatique

Stratégie architecturale et parti pris

> Un projet qui s'inscrit dans un contexte bâti

Afin de limiter considérablement l'impact au sol, l'implantation du projet s'est strictement limitée à la surface disponible existante afin de concentrer les fonctions principales dans un seul bâtiment.

Le projet architectural se développe de la façon suivante :

- la maison mitoyenne située petite rue du moulin est démolie pour faire place à une entrée publique totalement ouverte sur le parc, privilégiant le rassemblement des fonctions en fond de parcelle et la visibilité du nouveau pôle social. L'ancien entrepôt devient un espace semi-public végétalisé s'ouvrant sur les potagers;
- le volume existant situé rue Walcourt est maintenu et réhaussé en fond de parcelle par l'ajout d'une serre bioclimatique. L'ensemble du projet bâti se trouve dans cette zone qui est fermée et sécurisée la nuit.

> Un volume sur une structure béton existante

Le projet s'articule autour d'une motivation d'économie de moyen axée sur : la valorisation de l'existant en privilégiant la préservation maximale de l'existant, la transformation in-situ, et le renvoi en filière de réemploi ; la compacité du bâti et son économie de fonctionnement ; la conception bioclimatique, l'intégration de matériaux biosourcés et/ou issus de la filière de réemploi.

La structure existante est maintenue et est partiellement coiffée d'un nouveau volume. Le langage de l'architecture industrielle poteau/poutre béton /remplissage brique existante cohabite avec un langage horticole.

Le nouveau volume s'implante loin des habitations du côté parc Résédas, à 37 m du front bâti arrière, il est réhaussé de 2,5m. L'étude d'ensoleillement montre que l'impact se limite à un seul fond de jardin au nord déjà fortement ombragée par les arbres et seulement durant période du solstice d'hiver. L'été l'impact est quasi nul et les nombreux arbres font déjà office de pare-soleil à cet endroit. D'autre part, il n'est prévu aucune réhaussé de mur mitoyen en maçonnerie et le volume est prévu en serre de réemploi démontable et en structure légère bois pour une démontabilité aisée.

La concentration des fonctions dans un même bâtiment permet à court terme de réduire les coûts de construction ; et à plus long terme de rationaliser les coûts de fonctionnement (énergie, entretien, sécurité, logistique et gestion).

Un projet phare, signal, ouvert sur le parc mais introverti vis-à-vis

de l'habitat voisin laissant la part belle à la perméabilisation et la végétalisation du site.

> Une serre sociale comme espace tampon, vecteur de sérénité

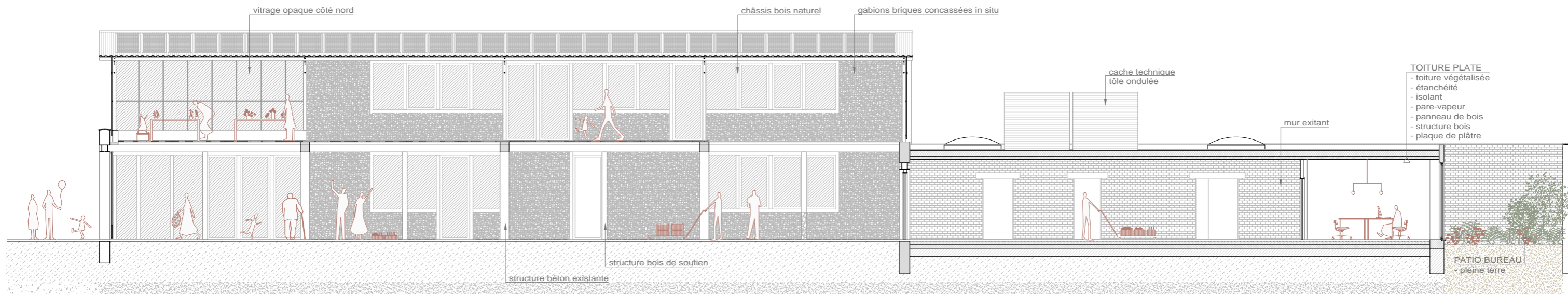
C'est autour du hall, coeur de la serre bioclimatique et point d'entrée du site, que s'articule le nouveau pôle social du parc Résédas. Il a pour volonté de rassembler et de partager les savoir-faire. Cet espace sert d'entre-deux entre intérieur et extérieur. C'est un espace adaptable pouvant accueillir diverses activités, invitant à la rencontre des usagers et créant une atmosphère accueillante et conviviale. Elle offre un espace de rassemblement généreux et lumineux en double hauteur favorisant les liens entre les fonctions du bâtiment. Ce coeur, lieu de rencontre pour le quartier, permet d'étendre ses activités comme extension de la cuisine, des ateliers ou de l'épicerie. Un espace de mezzanine niché au première étage de la serre pouvant servir tantôt, d'atelier de pépinière, tantôt de lieu d'activité ou d'extension à la salle polyvalente.

> des pôles simples de fonctionnement et de gestion

Le projet doit encore évoluer mais il sera nécessaire de nommer une seule personne afin d'ouvrir et de fermer le site principal (bâtiment et pôle professionnel). Des espaces indépendants permettent d'organiser simplement les activités à l'aide d'un emploi du temps commun au lieu. Le pôle agricole professionnel est totalement indépendant et profite des sanitaires du bâtiment, idem pour le coin potager collectif. Ainsi chaque fonction du projet est autonome.

> l'implantation proposée concentre les fonctions entre elles permettant :

- une lecture claire des différents programmes ;
- une économie de moyens ;
- une stratégie environnementale en lien avec les futures fonctions à venir ;
- une relation forte avec le paysage.
- une gestion centralisée et facilitée de l'ensemble du site



coupe longitudinale - intérieur du projet

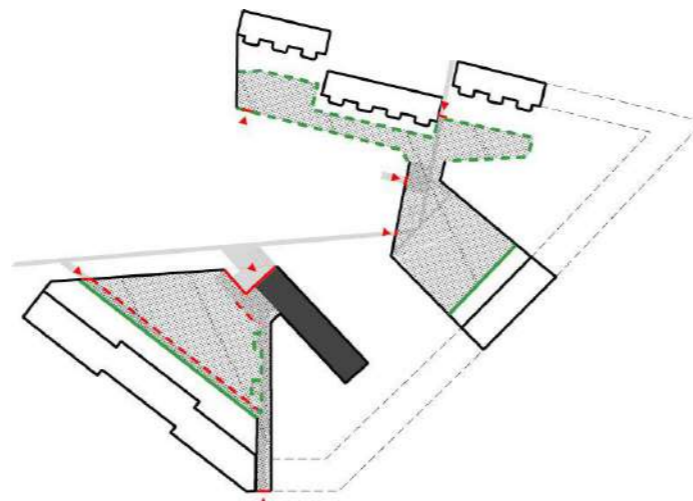


placette sur le parc résédas - rencontre entre le parc existant, le potager professionnel et pôle social



le bâtiment fermé

offre agrorésédas - bizet/2024/02 - mat+si+les marneurs

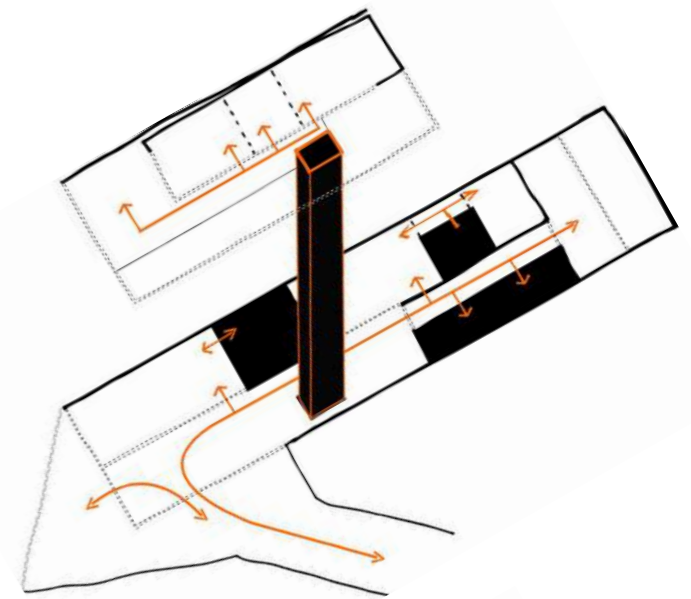


un site sécurisé

> Une architecture fonctionnelle - circulation

Le bâtiment est conçu de manière fonctionnelle et rationnelle dans le but d'offrir une lecture simple des espaces. L'ossature du bâtiment existant permet la construction d'un plan longitudinal sur base des travées existantes dont les surfaces permettent une flexibilité des usages. Ces espaces sont distribués grâce à une circulation simple en peigne et une circulation verticale unique accessible à tous.

Ce système de distribution s'ouvre directement sur deux placettes permettant de connecter le bâtiment, la ruelle piétonne, le parc et le potager professionnel. Les accès de véhicules de livraison ou plus lourds de type SIAMU se feront via le parc -aspect à prévoir dans son futur aménagement-. Les livraisons habituelles pourront se faire par des modes de transport doux via la nouvelle entrée à rue. Le projet prévoit à ce titre de nombreux parking vélos sécurisés : un de quatre emplacements cargo sécurisés et dix emplacements standards sont placés stratégiquement devant l'épicerie. Cela permet un contrôle social de ces emplacements. Huit emplacements dont deux cargo sont prévus près du pôle collectif. Enfin le projet insiste à proposer d'autres emplacements sur le futur parvis rue de la sympathie -objet d'un autre marché-.

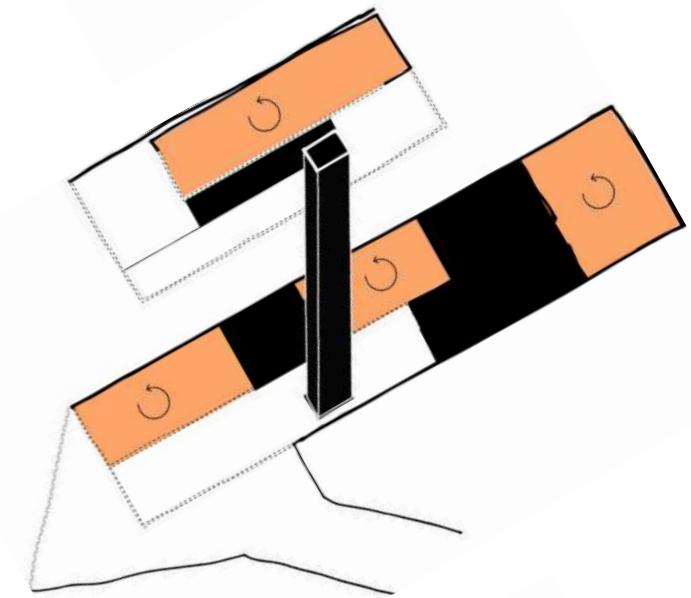


une architecture fonctionnelle

> Une architecture flexible

Le plan prévoit des espaces techniques fixe (bloc sanitaires, stock, circulation, etc.) nécessaires à un large panel de programmes et structurant le reste des espaces. Ceci permet de déployer quatre grands espaces libres et flexibles. Ces espaces sont complètement indépendants et peuvent fonctionner de manière simultanée sans gêner les autres activités. Pour des raisons pratiques et d'usage les fonctions d'épicerie sociale, de cuisine collective et de bureau se trouvent au rez de chaussée dans la structure existante. L'épicerie est installée stratégiquement côté placette afin d'inviter les passants à entrer. La cuisine collective semi-professionnelle donne directement sur la serre grâce à un passe-plat. Enfin l'espace bureau et son patio se situent à l'arrière, loin de l'agitation du hall mais pourtant facile d'accès pour tous les usagers.

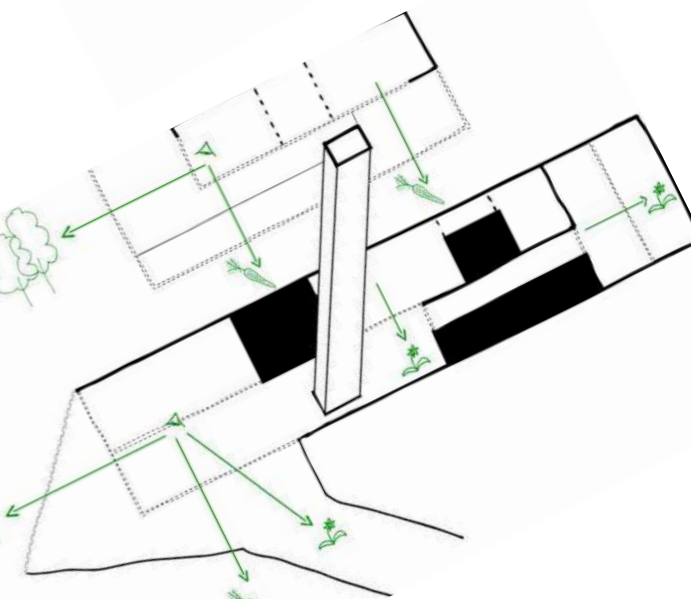
Au premier étage, se trouve une mezzanine et trois ateliers pouvant être mutualisés grâce à des parois amovibles. Cela permet de créer une salle polyvalente pouvant accueillir des événements de plus grande envergure.



une architecture flexible

> Une architecture ouverte sur le paysage

Le projet architectural est en lien avec le paysage et tend à s'ouvrir uniquement vers les potagers et le parc garantissant la privacité des jardins voisins. La façade intérieure des ateliers, dans la double hauteur de la serre, se trouve à 5,2m de la limite mitoyenne de la parcelle sud. De ce fait, cela réduit les vues directes vers les fonds de parcelles adjacentes. A l'ouest et au nord les façades sont aveugles. À l'est le bâtiment est largement ouvert sur le parc. Les ateliers sont à l'étage et bénéficient d'une vue imprenable sur le parc. La partie bureau bénéficie d'une vue privée sur un patio planté. La cuisine regarde le jardin intérieur de la serre.



une architecture ouverte sur le paysage

> Un site sécurisé découpé en deux

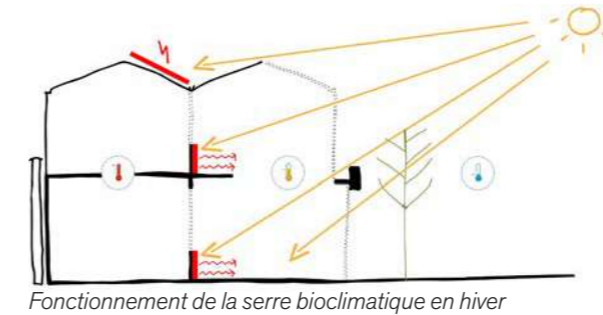
Un site principal avec trois points d'entrée : une entrée à rue se fermant grâce à une grille métallique sectionnelle ; une entrée le long du bâtiment se fermant avec un portail -voir image ci-contre- ; une entrée au bout de la venelle champêtre se fermant par une grille. A l'intérieur de ce site, la parcelle agricole professionnelle est bordée d'une part par une ganivelle en châtaignier et d'autre part par des jardins de pluie en décaissé (barrière végétale). Cela permet de gérer et séparer le public du professionnel.

Dans la partie des potagers collectifs, le site se ferme comme aujourd'hui par des portillons insérés dans le mur existant. Ceci permet une accessibilité dissuasive mais non contrégnante.

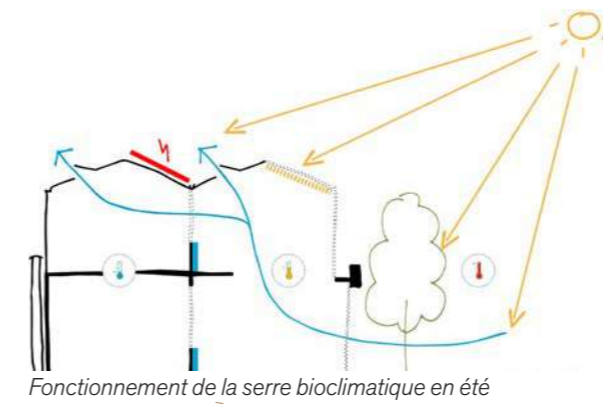
Ainsi dans tout le site le nombre de fermetures est limité et peut se faire de façon différenciée en fonction des utilisations.



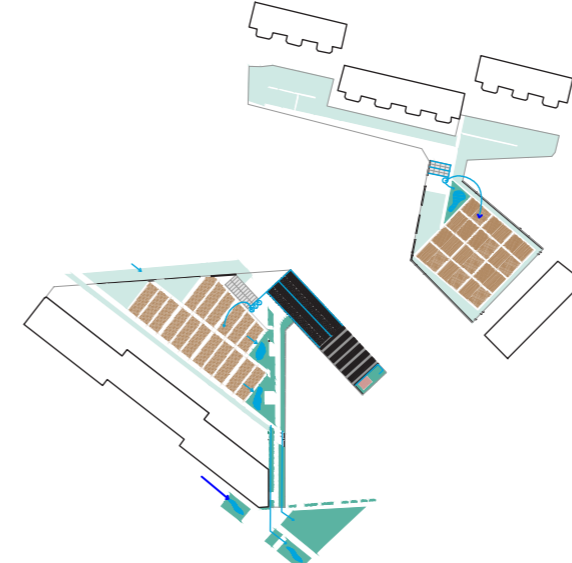
la serre bioclimatique - le coeur du pôle social



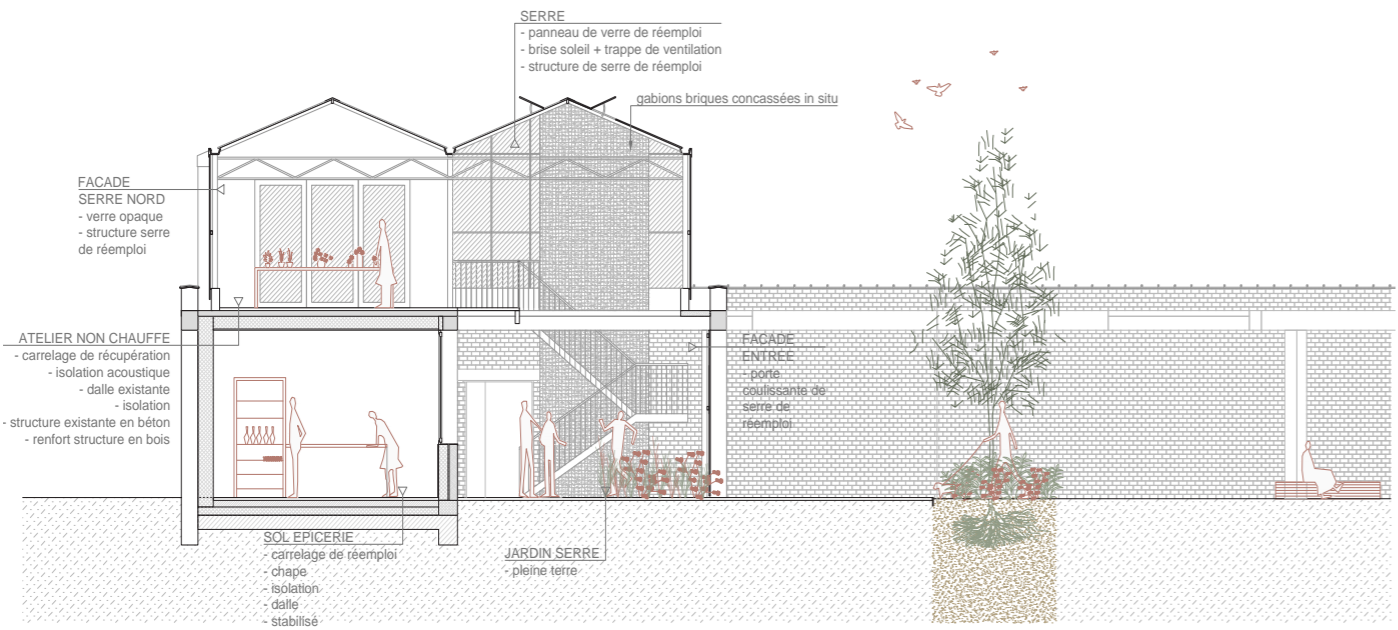
Fonctionnement de la serre bioclimatique en hiver



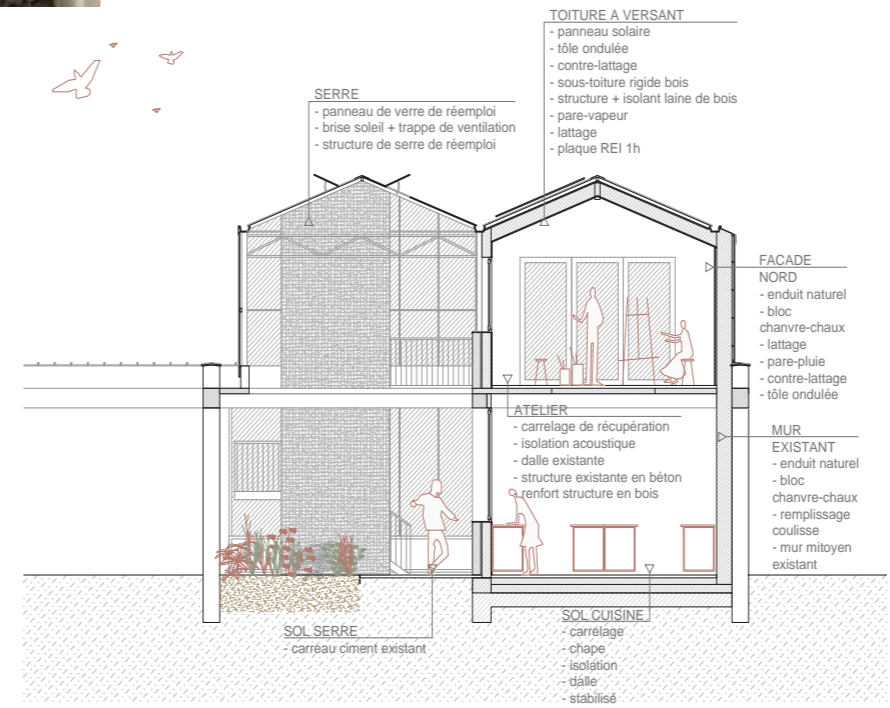
Fonctionnement de la serre bioclimatique en été



Gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle du parc



Coupe transversale - de l'épicerie sociale aux potagers professionnels



Coupe transversale - du hall de la serre bioclimatique aux espaces d'ateliers

> La serre bioclimatique

Le projet se développe autour de deux espaces bien distincts : le bâtiment et la serre bioclimatique. Nous retrouvons ici le principe du bâtiment-serre, qui est plus répandu dans les pays scandinaves. Cette solution permet d'offrir aux occupants une variété d'espaces à exploiter en fonction de leurs besoins. La serre bioclimatique se présente sous la forme d'un espace tampon, pouvant accueillir diverses activités. Cette serre n'est pas chauffée ni climatisée, mais elle offre plusieurs avantages. D'une part elle permet de disposer d'un espace protégé des intempéries tout en étant connecté à l'extérieur. D'autre part, elle contribue à réduire la consommation énergétique du bâtiment de plusieurs manières. En hiver, la serre se chauffe naturellement grâce aux apports solaires et à une façade intérieure en gabion de brique concassée in situ et à travers ses nombreuses surfaces vitrées. Cela réduit directement les déperditions thermiques du bâtiment principal. En été, la serre est ouverte pour permettre l'évacuation de la chaleur. Cette ventilation se fait via des exutoires situés en hauteur sur la toiture, automatiquement commandés en fonction de la température mesurée à l'intérieur de la serre. Cela permet d'éliminer l'excès de chaleur estivale et de limiter la surchauffe du bâtiment principal. Ainsi, le bâtiment présentera un niveau de performance énergétique très élevé.

> Matériaux biosourcés

Le bâtiment est conçu avec l'humain en son centre, où le bien-être intérieur et la qualité de l'air sont évalués notamment par le choix de matériaux biosourcés, qui permettent un bon comportement physique du bâtiment (régulation thermique et hygrométrique) en fonction des saisons. Ainsi, le choix s'orientera vers des isolants naturels (chanvre-chaux, herbe séchée,) et des enduits naturels (à base de chaux ou d'argile) ne nécessitant pas de peintures intérieures souvent nocives pour la qualité de l'air ambiant. Le choix de ces matériaux sera finalisé en adéquation avec le budget. La zone chauffée abrite les espaces nécessitant un confort spécifique, qu'il s'agisse de conditions thermiques ou hygiéniques. L'ensemble est conçu de manière durable, avec une structure en bois remplie de blocs de chanvre-chaux. La toiture sera isolée et étanchéifiée à l'aide de fibre de bois. Une attention particulière est portée à l'inertie thermique afin de rendre le bâtiment aussi confortable que possible.

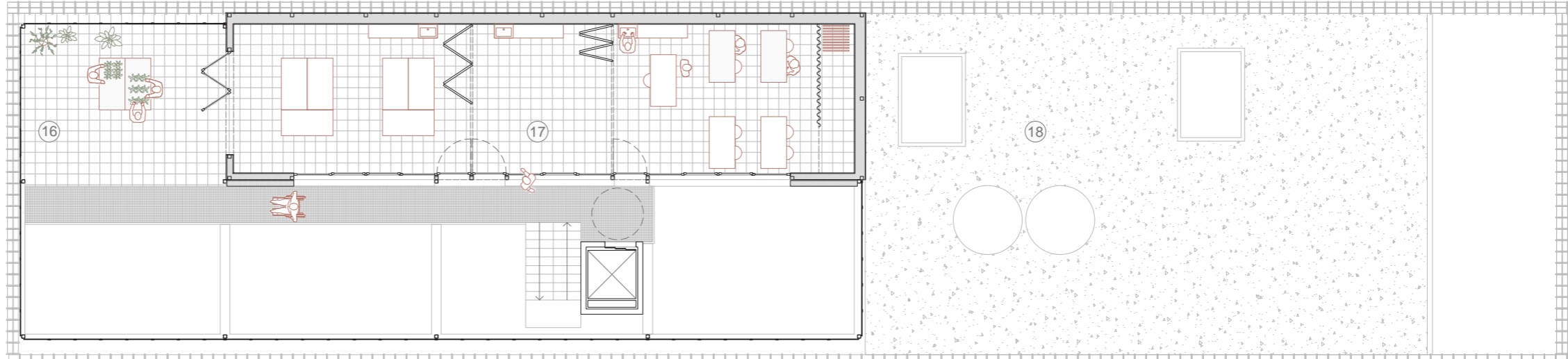
> La gestion intégrée des eaux pluviales

L'intérêt d'une gestion globale et intégrée de l'eau contribue fortement à réduire les îlots de chaleur urbains en renforçant l'évapotranspiration et le refroidissement des sols et du microclimat de l'îlot. De plus, la visibilité du chemin de l'eau favorise la biodiversité et est un attrait pédagogique. Ce circuit est géré sur les deux pôles de manière similaire et à travers deux formes :
 - la récupération d'eau de pluie des pépinières et de la serre bioclimatique vers des citernes aériennes. Cette eau est dédiée aux usages liés aux sanitaires, à la pépinière et aux potagers (irrigation, nettoyage, etc.). A cette fin, les différents bâtiments sont majoritairement pensés avec des toitures en pente afin de pouvoir récupérer les eaux de toiture propres, à contrario des toitures plates bitumeuses chargées de polluants.
 - la création de jardins infiltrants, en creux, plantés en trois strates (arborée, arbustive et herbacée) ;
 - la totalité des surfaces au sol du projet est rendue perméable ou semi-perméable grâce aux pavés à joints ouverts enherbés. Grâce à la nouvelle implantation, le projet prévoit de rendre 55% du sol perméable (création de jardin) et semi-perméable (cheminements extérieurs), ce qui équivaut à 460m² de sol sur les 835m² actuellement construits.
 Dans une vision globale de l'îlot, le chemin de l'eau se poursuivrait jusqu'au futur parvis devant l'entrée du parc à rue, par la mise en œuvre de bordure d'eau à ciel ouvert jusqu'à des jardins de pluie.

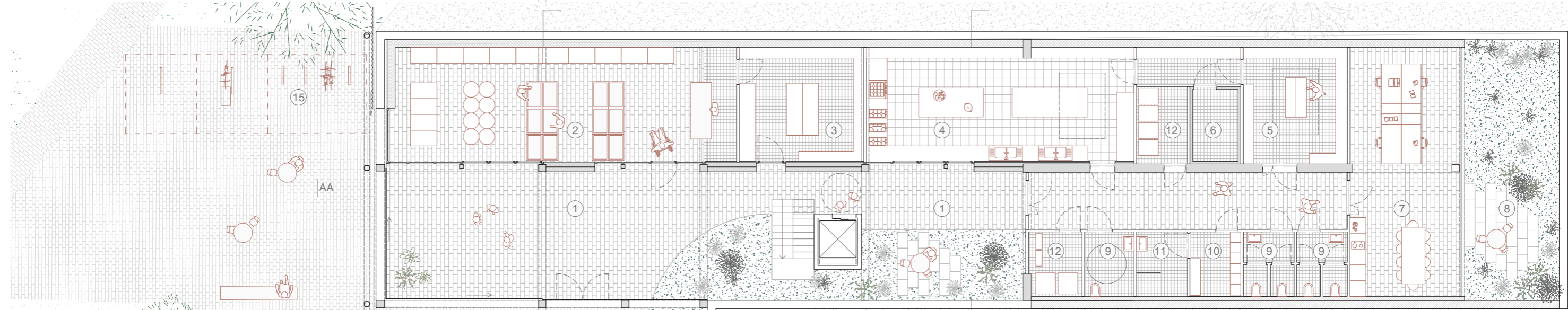
5/ une architecture flexible et fonctionnelle

tableau des surfaces

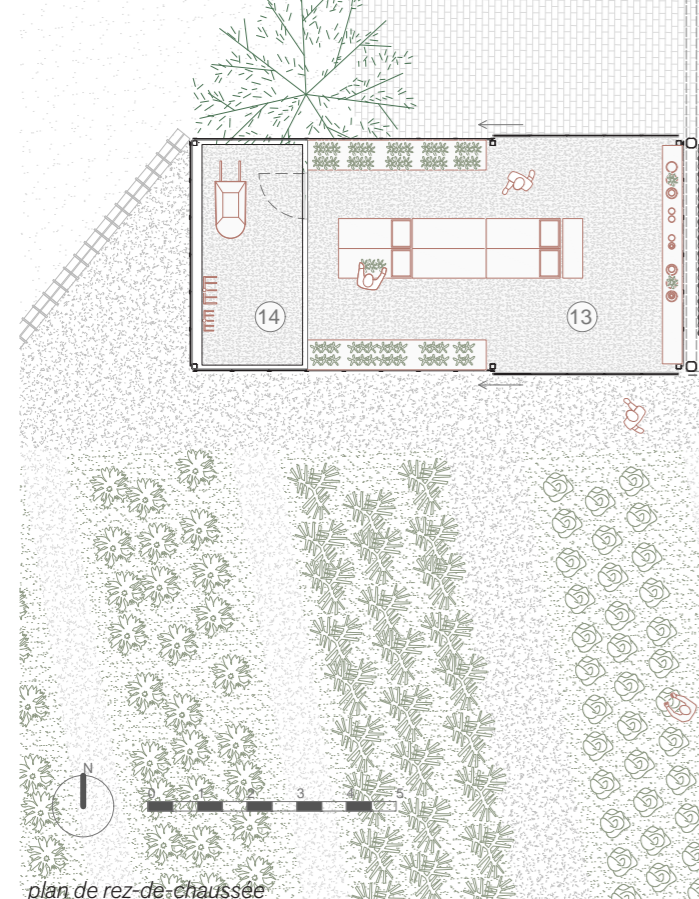
	nette	brute	ratio
total	1688,68 m²	2052,04 m²	0,82
pôle agricole professionnel	1245,78 m²	1500 m²	0,83
pépinière	35,43 m ²		
stock pépinière	10,35 m ²		
potager	1200 m ²		
pôle agricole collectif	1500 m²	1500 m²	1,00
pépinière	26,72 m ²		
stock pépinière	13,28 m ²		
potager collectif	750 m ²		
verger (existant)	710 m ²		
rez de chaussée	306,35 m²	405,42 m²	0,76
serre bioclimatique – hall	118,19 m ²		
épicerie sociale	56,16 m ²		
stockage épicerie	20,48 m ²		
cuisine collective	43,99 m ²		
stockage alimentaire	23,09 m ²		
chambre froide	4,71 m ²		
espace de bureau	39,73 m ²		
1^{er} étage	136,55 m²	146,62 m²	0,93
salle polyvalente – ateliers	77,58 m ²		
mezzanine	32,47 m ²		
toiture végétalisée	26,5 m ²		



plan de 1er étage



- 1 - serre bioclimatique / hall
- 2 - épicerie sociale
- 3 - stockage épicerie
- 4 - cuisine collective / atelier de transformation
- 5 - stockage alimentaire
- 6 - chambre froide
- 7 - espace bureau et kitchenette
- 8 - patio
- 9 - sanitaires
- 10 - vestiaire
- 11 - douche
- 12 - local technique
- 13 - pépinière professionnelle
- 14 - stockage pôle professionnel
- 15 - parking vélo 12 places
- 16 - mezzanine - atelier
- 17 - salle polyvalente - ateliers
- 18 - toiture végétale



plan de rez-de-chaussée



plan des potagers collectifs